

N° 121
Jeudi 6 mars 2025

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI

Consultation IPA,

02.96.89.79.27

Infirmier du Cap :

Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers

1, Rue du Freschet,

09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,

02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)

SAMU (le 15)

- POLICE/GENDARMERIE (le 17)

- PHARMACIE de garde (3237)

- VETERINAIRE (3115) 24/24 et

7j/7. Le n° d'urgence est gratuit

(pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :

02.79.41.02.21

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66

06.16.97.53.06

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :

(TPMR : mobilité réduite)

06.16.97.53.06

Décès : - Le 17/02, M. Rémy Joly, à l'âge de 74 ans, ancien conseiller municipal de 1977 à 1983. - Le 04/03, Mme Denise Hervé à l'âge de 94 ans à l'Ephad de Matignon Le M. Le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles

Arnaques téléphoniques : Ne donnez jamais vos informations personnelles ou celles de votre compte à des individus non fiables, même si vous croyez parler à un conseiller bancaire ou à un autre professionnel de confiance. Energétique, banque...

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Nouvelle adresse Mail : accueil.mairie@plevenon.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi. ☎02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 PLEVENON.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux : La chaussée sera rétrécie à la circulation et le stationnement interdit au niveau des chantiers à La Roche aux Cygrons jusqu'au 01/04 (mise en place d'une benne à gravats) et Rue du Freschet jusqu'au 07/03 (réhabilitation des eaux usées).

Le stationnement sera interdit au niveau du chantier. Les riverains pourront accéder à leur maison. Une signalisation sera mise en place.

Arrêtés : - A l'occasion de la course Landes et Bruyères le 26 avril, les accès au bourg seront fermés entre 12h et 14h30. Le dispositif habituel est reconduit à l'intersection de la Rue du Gros Moulin et de la Rue du Puits Coupard, Rue de la Fontaine, Rue du Freschet, Rue du Pont Pivert (avant le rond pont devant le n°13, Route des Noés Rault, Rue des Prés, Route du Meurtel, Rue Notre Dame, Rue du Cap à La Roche au cygron, Rue de la Ville Hingant (à proximité de Kéavel), Rue de la Motte jusqu'au chemin vers Kériveret en passant par Le Tertret, de Kériveret au Croix Chemin, du croix chemin à la Ville Meunier et de la Ville Meunier aux Fontaines sur la voie communale de La Latte vers la Départementale n° 34. Le stationnement des riverains est autorisé, sauf sur la RD 34 le temps du passage de la course. La Rue des Noé Rault (entre la RD 117 et le bourg) et la Rue de Ville Hingant (entre Gohéas et le bourg) seront interdites à la circulation. - L'accès au petit chemin du Port Saint Gérard, du parking vers le haut du môle, est interdit. L'accès à la Ribote et au parking randonneurs en venant du Cap est maintenu.

Demande d'autorisation d'exploiter des parcelles agricoles sur la commune : Les personnes intéressées ont jusqu'au 06.04.2025 pour déposer leur dossier auprès de la DDTM des Côtes d'Armor (1 rue du parc - CS 52256 - 22000 Saint Briec). Contact : 02.96.62.47.00. L'ensemble des demandes en cours de publicité est consultable sur le site internet de la préfecture du département.

Fraternibus : Présent le jeudi 13 mars à 14h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie. Visite à domicile possible. Bienvenue aux bénévoles qui veulent participer.

Agence postale : Nous vous rappelons que l'agence postale est fermée tous les après-midis.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le 12 mars à 15h à la bibliothèque, venez passer un après midi convivial et jouer dans la bonne humeur et rejoignez-nous pour un scrabble. Le 19 mars à 17h30, apportez CD et clé USB **Pas de connexion internet possible à la bibliothèque** pour partager avec nous des chansons poétiques!

France SERVICES

ESPACE France SERVICES

Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18) :

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) :

Mardi : De 13h00 à 17h30

Mercredi : De 9h00 à 13h00

Vendredi : De 13h30 à 17h30

Mail : Matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr.

DINAN AGGLOMERATION

ArchéoMusée Coriosolis :

En 2025, Coriosolis sera ouvert :

- Du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 02/11 : du mardi au vendredi et les dimanches de 14 à 18h.
- Du 01/07 au 31/08 : du mardi au vendredi de 14 à 18h et les samedis et dimanches de 10h à 13h et de 14h à 18h.

N'hésitez pas à venir lors de nos événements :

- Le 06/04 : La journée des loisirs
- Le 17/05 : La nuit des Coriosolis
- Le 14-15/06 : Les journées Européennes d'archéologie
- Le 20-21/09 : Les journées Européennes du Patrimoine
- Du 26/10 au 01/11 : Le festival les minutes bleues.



Vous pouvez aussi venir participer à nos animations lors des vacances scolaires (printemps, été et automne). Plus d'infos sur le site : www.dinan-agglomeration.fr, tél: 02.96.83.35.10 ou par mail : contact.coriosolis@dinan-agglomeration.fr

Rappel ordures ménagères : La collecte des ordures ménagères se fera le mardi 11 mars. Pour une collecte assurée ! Je mets mes ordures en sac fermé. Le couvercle de mon bac doit être fermé. Je présente mon bac la veille au soir, poignée côté route. Je place mon bac en limite de chaussée, sans gêner la circulation. Je ne mets pas de sacs au pied des bacs. Ils ne seront pas ramassés. Je respecte les consignes de tri. En cas de déchets non conforme, mon bac ne sera pas relevé.

MEGALIS

Commercialisation du réseau de fibre optique à Plévenon : Depuis le 20 février, 901 foyers et entreprises à Plévenon bénéficient du très haut débit via la fibre optique. Les habitants concernés peuvent souscrire un abonnement auprès de l'un ou l'autre des opérateurs proposant ses offres et prendre rdv avec un technicien qui effectuera le raccordement à votre logement. Avant la date du rendez-vous et afin d'éviter tout échec, assurez-vous : d'avoir connaissance de l'emplacement des fourreaux et du citerneau sur votre terrain, cela permettra d'en informer le technicien, que les gaines situées sur votre terrain ne soient pas obstruées, auquel cas le technicien ne pourra tirer la fibre jusqu'au logement. Dans le cas d'un raccordement aérien, aucun arbre ne nécessite un élagage pour le passage de la fibre.

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

Arrêté du 15 mai 2024 modifié par arrêté du 08 novembre 2024 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor :

Il est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou propriétés privées, par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Sont considérés comme bruit de voisinage :

- Les bruits de comportements des particuliers ou émis par des animaux dont ils ont la charge,
- Les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les personnes en charge de ces activités, ou par tout matériel utilisé dans le cadre desdites activités.
- Les bruits émis dans les propriétés privées :

Les horaires autorisés sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. L'arrêté complet est consultable à l'accueil de la mairie sur plevenon.fr

Arrêté réglementant la pêche en eau douce des poissons migrateurs pour l'année 2025 : est consultable à l'accueil de la mairie ou sur le site de la commune.

8 actions autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes : Le programme dans les Côtes d'Armor (liste non exhaustive) est consultable en mairie ou sur le site de la commune.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

L'arrêté ministériel de reconnaissance des pertes de récolte sur les productions apicoles (miel, gelée royale, cire, pollen) en 2024 au titre de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale (ISN) a été signé

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (suite)

le 20/12/24. L'accès au dispositif d'indemnisation est ouvert aux apiculteurs qui ont subi des pertes de récolte à la suite des intempéries au printemps 2024, dans toutes les communes du département des Côtes-d'Armor. Les formulaires de demande sont disponibles auprès des centres comptables, de la DDTM et sur le site de la préfecture des Côtes-d'Armor (www.cotes-darmor.gouv.fr). La date limite de dépôt pour les demandes d'indemnisation est fixée au **15/03/25**. Les demandes sont à déposer : - soit par voie électronique à ddtm-aideurgence@cotes-darmor.gouv.fr, - soit par voie postale à : DDTM, Service agriculture et développement rural, Unité filières et territoires, 1 rue du Parc CS 52256 - 22022 Saint-Brieuc Cedex. Contacts si besoin : catherine.lhommeau@cotesdarmor.gouv.fr ou 02.96.62.69.06.

FINANCES PUBLIQUES

Les autorisations d'urbanisme et les taxes en 2025 : Vous construisez? Vous rénovez? Vous faites un aménagement ou un agrandissement? N'oubliez pas de prévoir la Taxe d'Aménagement et la Taxe d'Archéologie Préventives dans votre budget. Qu'est ce que la TA? Instaurée en 2012, TA concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc...). Elle est composée d'une part communale ou intercommunale servant à financer les équipements publics rendus nécessaire par l'urbanisation et d'une part départementale en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part et, d'autre part, les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). Qu'est ce que la TAP? La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol. Elle contribue au financement de l'Institut Nationale de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques. Plus d'infos sur les démarches à réaliser et le paiement de la TA et la TAP à l'accueil de la mairie et sur le site internet plevenon.fr ou sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997

COMMERCES

Boulangerie Aux Délices du Cap : Ouverte du lundi au dimanche de 8h à 13h. Fermée le mercredi.

Boucherie Dalibot : Le magasin est fermé jusqu'au 20/03 pour congés. Réouverture le 21/03.

Crêperie Le Cap Fréhel : Ouverte tous les jours sauf le mardi. Fermée du 11 au 14/03 inclus.

Crêperie Chez Annie : Ouverte tous les jours de 12h à 16h sauf le lundi.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. Fermé le samedi et le dimanche. Zone Conchylicole - La Saudraie à Plévenon. Contact : 02.96.41.48.11

Cap Coiffure : Le salon est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 18h. Le mercredi de 9h à 16h. Le samedi de 9h à 17h. Fermé le lundi. Contact : 09.79.21.63.67.

JP Services : Spécialiste des dépannages en plomberie, électricité et pompes à chaleur. Ouvert de 8h à 20h du lundi au vendredi. Contact : 06.70.10.79.50. Adresse : 36 rue Joseph Legoff à Plévenon.

La Ferme du Gros Chêne : A partir du 6 mars, retrouvez-nous à la ferme tous les jeudis de 16h30 à 19h et les samedis de 10h à 12h30. En ce début de saison, nous vous proposons nos produits de la ferme: poulet, des œufs et porc bio plein air! N'hésitez pas, contactez-nous au 06.52.29.43.95.

ASSOCIATIONS

Théâtre à Plévenon : La troupe « Les pieds au plancher » présente « Chiche... T'es pas Cap! » Comédie en 3 actes de Jean Claude Martineau **le samedi 8 mars à 20h30 et le dimanche 9 mars à 14h30**. Entrée : 7€. Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans à la salle des fêtes de Plévenon. Attention!!! Pas de réservation. Pensez à arriver 1/2h avant pour assurer votre place.

Comité de jumelage : Pour les personnes n'ayant pu assister à l'assemblée générale du 28/02, nous avons proposé un déplacement le weekend du 5 et 6 avril à Malicorne sur Sarthe (ville jumelée avec Plévenon) pour les journées Européennes de Métiers d'Art. Pour les personnes intéressées, merci de nous contacter au 06.71.19.81.27 (Jean-Pierre) ou au 06.32.04.72.22. (Adrian). Une réunion d'information aura lieu prochainement. Nous avons également proposé un voyage organisé au Québec la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de septembre. Nous contacter rapidement aux mêmes numéros (Jean-Pierre ou Adrian).

Exposition photographique du mois : « Eclaireuses d'humanité » parcours de femmes en Méditerranée. Le 07/03, rencontre avec les membres de SOS Méditerranée à 18h. Bibliothèque municipale d'Erquy, Le blé en Herbe, 1 rue Guérinet. Contact : 02.96.72.14.24 ou site bibliotheque.erquy.bzh

L'Ancre des mots : Le samedi 22 mars à 20h30 à l'Ancre des Mots, « La machine à remonter le rock ». Un voyage en musique au cœur de l'histoire du rock. Réservations à l'office du tourisme d'Erquy au 02.57.25.22.22. - erquy@capderquy-valandre.com - Site : helloasso.com/associations/erquy-en-scene

ASSOCIATIONS (suite)

Resto du Cœur : La campagne d'hiver prend fin le 06/03. Celle d'été débutera le 13/03 pour se terminer le 06/11, à raison d'une distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h15. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Adresse : Rue du Chemin Vert 22550 - Matignon. Tel : 02.96.80.52.91.

Steredenn-Espace femmes : Ateliers du mois de mars (sur adhésion et inscription au : 02.96.85.60.01. - Mail : espacefemmes@steredenn.org - Adresse : 1 route de Dinard - Dinan) : Les 11-18-25 : Sophrologie de 14h00 à 15h15. Les 18-25 : Yoga de 10h30 à 11h30 et le 13 de 16h00 à 17h00. Le 20 : Un point c'est tout de 14h30 à 17h00. Le 27 : Diffusion du film « Il reste encore demain » à la salle des fêtes de la Vicomté sur Rance et échange sur les violences conjugales animé par l'Espace Femme.

Victimes de violences conjugales/violences sexuelles : Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans RDV lundi/mardi/jeudi de 9h00 à 17h30. Possibilités d'accueillir les mineurs. Ligne directe : 02.96.85.60.02/07.60.51.79.53. Standard : 02.96.85.60.01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : Permanence jeudi 27 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 02.96.78.47.82.

En partenariat avec le Tribunal judiciaire de Saint-Malo/Dinan, « Landru : Je n'ai rien à vous dire. » Une pièce de Louis Barraud. Mise en scène : Louis Barraud. Venez revivre le procès de Landru et devenez jurés pour la soirée! Le samedi 8 mars à 20h30 au théâtre des Jacobins 6, rue de L'horloge à Dinan. Entrée 8€ en faveur des hébergements d'urgence du CLSPD. Déconseillé aux moins de 12 ans. Réservations : secretariat.clspd@dinan.fr. ou 02.96.87.17.00.

DIVERS

Mission Locale : En mars avec la Mission Locale... Participez à nos ateliers !

- Le 11/03 à 14h : Info ou intox. Apprenez à repérer les fake news pour mieux vous informer.
- Le 12/03 à 14h : Feeling Addictions. Un jeu pour être sensibilisé.e aux émotions menant aux comportements à risque !
- Le 13/03 à 10h : Visite d'entreprise (Hyper U de Plancoët - sur place). Découvrez les métiers du commerce.
- Le 13/03 à 14h : J'explore mon projet professionnel.
- Le 17/03 à 14h : Monopoly des inégalités à Broons. Réfléchissons ensemble sur les inégalités et discriminations !
- Le 20/03 à 9h30 : Mission Intérim. Pour être un expert de l'intérim et connaître les recrutements en cours.
- Le 21/03, départ 8h20 : Allons Voir Ailleurs. Festival : « Nos futurs à Rennes ». L'occasion unique de partager en direct les sujets qui vous tiennent à cœur ! Transports et repas pris en charge.
- Le 25/03 à 14h : Balade en bords de Rance - Visite de l'exposition « Bords de Rance ». Pour prendre l'air, se re-mettre en mouvement et découvrir le patrimoine culturel et naturel de la Vallée de la Rance.
- Le 27/03 de 9 à 12h30 : Forum Rebondir vers l'emploi. Venez rencontrer des employeurs et des structures d'accompagnement !

C'est le moment de penser à l'alternance !

- Le 14/03 de 9 à 13h : A la salle Robert Schuman à Dinan, Job dating alternance - Pôle formation UIMM.
- Le 26/03 à 14 à 17h : A la salle des fêtes de Lanvallay, rencontre de CFA des territoires de Saint Brieuc, Dinan et St Malo.

Vous cherchez un emploi saisonnier?

- Le 20/03 à 8h30 : En face du Crédit Agricole, Place des Merciers à Dinan. Printemps de l'Hôtellerie-Restauration. Venez à la rencontre des hôtels et restaurants qui recrutent. Vous serez accompagné.e auprès des recruteurs des établissements partenaires de l'opération. Pensez à apporter votre CV!

Des formations près de chez vous ! Définissez votre projet professionnel avec Prépa Projet !

- Du 27/03 au 25/07 : Au CLPS de Dinan, Agent de propreté et d'hygiène.

Mais aussi... Nos permanences à la Mission Locale : Armée de Terre les 12 et 26 de 10h à 15h30 - Marine le 26 de 10h à 15h30 - Epide le 25/03 à partir de 10h.

Mission locale du Pays de Dinan 5 rue Gambetta - Dinan. Tél : 02.96.85.32.67. Mail : mldinan@mldinan.fr

Offre d'emploi ou services : - Recrute à Fréhel, coiffeur/coiffeuse qualifié.e. CDD/CDI (35h/semaine). Horaires aménageables. Contact : 02.96.41.41.52. Mail : contact@actif-coiffure.fr. - Jeune homme propose ses services, petits travaux d'aide à la personne et aux repas, pour le jardinage, espace vert, petits travaux intérieurs et extérieurs. Paiement chèque emploi service/CESU déductible des impôts. Contactez moi au 06.60.24.49.22.

Recherche : Urgent. Employé communal en couple et sérieux, cherche location maison à l'année avec 1 ou 2 chambres. 10km autour de Fréhel. Contact : 06.45.48.05.44.

A vendre : - Bois de chauffage 50 cm (hêtre/frêne). La stère 80€. A venir chercher à Plévenon. Contact : 06.14.49.03.56. - Tondeuse essence, autotractée 50€. Contact : 02.96.39.78.98. - Vélo d'assistance électrique Néomouv. Jamais servi. Acheté 1 400€ - Vendu 1 000€. Contact : 06.08.73.24.87.

Donne : Rondin de bois feuillus à venir chercher au lieu-dit La touche. Contact : 06.19.10.84.10.